



PROGRAMMIE DE FORMATION-INFORMATION POUR
L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS DU SAHEL

**VALIDATION DE LA DEMARCHE DU
P.F.I. EN AFRIQUE
ELABORATION ET MISE EN OEUVRE**

2ème phase de mission en Afrique : 1er Juin - 3 Juillet 1988

PARIS, Le 3 Juin 1988

INTRODUCTION

QUELQUES POINTS DE CHRONOLOGIE :

Le précédent document réalisé s'intitulait "Document préparatoire à l'élaboration du dossier de programme".

Il présentait le Programme Sahélien d'Education : le P.S.E., ainsi que des grandes lignes du Programme de Formation-Information pour l'environnement : le P.F.I.

- Le P.S.E. :
 - Elaboré et publié par le C.I.L.S.S. au mois de Mars 1987.
 - Entériné par les chefs d'Etat du C.I.L.S.S. à la conférence de N'Djaména au mois de Janvier 1988.
- Le P.F.I. :
 - Instruit et financé par la Commission des Communautés Européennes à la demande et au nom du C.I.L.S.S. depuis Octobre 1988.
 - En cours d'élaboration par le C.I.L.S.S. et Quaternaire Développement.

• •
•

Le P.F.I. doit être considéré comme l'un des éléments de la mise en oeuvre du P.S.E. au niveau de l'école primaire.

• •
•

LES GRANDES LIGNES DU P.F.I. :

Dans le document préparatoire, nous avons établi que la finalité du P.F.I. (à long terme) est la modification du comportement des enfants Sahéliens vis-à-vis de l'environnement en en faisant des participants actifs à la lutte contre la désertification et la sécheresse.

Afin d'y parvenir, nous avions juger qu'il était nécessaire de respecter trois exigences :

1 - Associer l'Ecole à un projet :

Pour former l'enfant Sahélien scolarisé (ou non) à la lutte contre la désertification, c'est-à-dire transmettre un ensemble de connaissances techniques et d'expérience pratiques, il faut le placer en situation concrète, en situation d'action dans le cadre d'un véritable projet de lutte contre la désertification qui pourrait se trouver à proximité de son école et être développé soit par une organisation paysanne, par une organisation non-gouvernementale, par un organisme international, par une structure d'encadrement nationale, etc...

2 - Partir d'expériences :

Mais comment mettre en place cette association de l'Ecole et des enfants avec un projet de lutte contre la désertification, à l'échelle de la région Sahélienne ?

Nous avions proposé dans le document préparatoire de commencer par lancer dans chacun des pays du C.I.L.S.S. une ou deux expériences d'application du P.F.I. sur des sites où nous aurions repéré un projet de lutte contre la désertification (de préférence d'origine C.C.E. pour commencer) à proximité d'un groupe d'enfants mobilisable dans le cadre de l'école avec un maître (ou un autre éducateur) motivé.

Nous pensons que la réalisation de premières expériences permettrait de produire un effet d'entraînement, une généralisation et une extension de l'application du P.F.I. C'est ce que nous appelons le principe de l'exemplarité. Il nous paraît fondamental car il doit permettre de perfectionner, d'améliorer, de compléter et finalement de rendre plus efficace la démarche et les outils pédagogiques au fur et à mesure de la multiplication des expériences.

3 - Adopter une démarche de formation-information :

Il nous est apparu que le point de départ de la formation de l'enfant devait impérativement se rattacher à ce qu'il vit, à son quotidien, à son vécu. Ce que l'enfant connaît c'est ce qu'il peut le plus facilement appréhender, vérifier, constater, et c'est aussi ce qui peut le faire se sentir concerné par le phénomène de la désertification.

Ensuite, l'association de l'enfant à un projet de lutte contre la désertification ne peut se faire que progressivement. Il ne faudrait pas engager l'enfant dans une action de lutte sans lui donner en même temps qu'il agit, les informations générales dont il a besoin pour situer, comprendre et motiver son intervention active dans un projet de lutte contre la désertification.

C'est pourquoi nous pensons que la FORMATION (transmission et acquisition par l'enfant de techniques, d'expériences et de pratiques) ne peut se faire sans un élargissement de ses connaissances générales par un minimum d'INFORMATION.

Cette INFORMATION sur les manifestations et les conséquences de la désertification, sur des exemples de lutte contre la désertification, sur des expériences réussies dans d'autres villages, éventuellement dans d'autres pays, sur les nouvelles découvertes de la recherche, devra lui être transmise dès le début et tout au long de sa FORMATION afin de la soutenir et de la renforcer. Nous sommes bien dans une démarche de FORMATION-INFORMATION.

BILAN DU
SEMINAIRE DES EXPERTS
EUROPEENS

(Séminaire des experts Européens : Paris du 2 au 6 Mai 1988)

Le séminaire que nous avons tenu du 2 au 6 Mai 1988 avec les experts Européens associés à l'élaboration du P.F.I. nous a permis tout d'abord de vérifier la validité des grandes lignes du P.F.I. que nous venons de reprendre et qui avaient été présentées dans le document préparatoire à l'élaboration du dossier de programme.

Nous avons ensuite travaillé sur les démarches, sur les outils pédagogiques et sur ce que pourrait être le dispositif organisationnel du programme aux différents niveaux : régional, national, local. Nous sommes arrivés à une série de conclusions que nous devrons confirmer ou infirmer sur le terrain au cours de nos missions du 1er Juin au 3 Juillet 1988.

LES PREALABLES

Notre travail commun au cours du séminaire a, dans un premier temps, été l'occasion de mieux préciser les principes de base du P.F.I. sur lesquels devront s'appuyer nos propositions en terme de démarche pédagogique, d'outils pédagogiques et d'organisation générale de la mise en oeuvre du programme.

1 - TROIS IMPERATIFS INDISSOCIABLES :

Le P.F.I. est en particulier destiné à apprendre à l'enfant Sahélien comment il pourrait participer et agir pour lutter contre la désertification, au moment où il est enfant, mais aussi plus tard lorsqu'il sera adulte.

Apprendre, pour l'enfant, veut dire : acquérir les connaissances, les procédés et les techniques qui lui permettent d'agir contre la désertification. Continuer à lutter lorsqu'il sera adulte veut dire que dès l'enfance il doit être :

1.1. INFORMÉ : C'est-à-dire, recevoir des connaissances et des savoirs généraux sur le phénomène de la désertification, des connaissances et des savoirs plus techniques sur des actions de lutte contre la désertification qui lui serviront de point de comparaison et de référence, des connaissances et des savoirs pratiques et appliqués sur les moyens et la manière de devenir acteur de la lutte contre la désertification.

1.2. FORMÉ: C'est-à-dire, avoir acquis les aptitudes, les capacités, les moyens lui permettant d'avoir une action de lutte contre la désertification.

1.3. EDUQUÉ: C'est-à-dire, avoir adopté au-delà des connaissances intellectuelles et pratiques un comportement allant dans le sens de sa participation active à la lutte contre la désertification et la sécheresse.

2 - DEUX CONDITIONS FONDAMENTALES:

2.1. INFORMER LE MILIEU DANS LEQUEL L'ENFANT VIT:

Si ces trois impératifs complètement indissociables représentent un principe de base du P.F.I., il n'en demeure pas moins que l'enfant Sahélien ne pourra être acteur dès son enfance que si son environnement familial (parents, grands-parents, frères et soeurs, etc...) et social (autorités administratives, autorités coutumières, etc...) l'accepte, le lui permet et l'y autorise.

Pour que l'environnement en prise sur l'enfant ne fasse pas obstacle à sa participation active à la lutte contre la désertification, il nous est apparu indispensable d'informer les parents, les autorités, les responsables de projets de lutte contre la désertification, etc...

Informer le milieu au sein duquel vit l'enfant signifie qu'il faut lui transmettre les éléments de connaissance, de savoir, d'appréciation, de jugement, afin qu'il soit au courant, se sente concerné et comprenne pourquoi et comment l'enfant est associé à des projets de lutte contre la désertification et qu'il favorise finalement cette association.

2.2. CONSOLIDER LES ACQUIS DE L'ENFANT :

Afin d'assurer la réussite du P.F.I., c'est-à-dire qu'à long terme, l'enfant Sahélien devienne un participant actif de la lutte contre la désertification et le reste une fois adulte, il faut qu'à l'issue de sa formation les connaissances, les pratiques, les comportements acquis soient renforcés et consolidés.

Il est donc nécessaire d'envisager que les enfants formés et informés dans le cadre du P.F.I., continuent à recevoir, si ils poursuivent leurs études dans le primaire et ensuite dans le secondaire, des informations et des connaissances sur la lutte contre la désertification. Il est très important aussi qu'ils puissent maintenir leurs connaissances pratiques et les renforcer en poursuivant leur participation à des actions de lutte contre la désertification.

D'une année à l'autre, dans le primaire, puis du primaire au secondaire et enfin du secondaire à la vie active, il faudra envisager des prolongements, une continuité capable de consolider les effets du P.F.I. sur le comportement des enfants.

LA DEMARCHE / PEDAGOGIE - ACTION

Qu'est-ce que la pédagogie-action ?

C'est une pédagogie s'appuyant sur la réalité, les traits spécifiques du milieu socio-économique dans lequel les enfants vivent.

Elle doit permettre de faire le "pont" entre la formation et la vie quotidienne. L'application pratique des connaissances doit se réaliser par les enfants dans leur milieu afin qu'ils puissent constater d'eux-mêmes l'évolution de leur travail et ses résultats.

1 - LA PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Donner de nouveaux repères à l'enfant, des connaissances techniques de lutte contre la désertification afin qu'il acquiert un nouveau comportement avec de nouveaux réflexes, suppose une progression dans les changements de comportement qui ne peuvent se réaliser du jour au lendemain.

- Tout d'abord, l'enfant doit être reconnu avec SES CONNAISSANCES, celles qu'il possède déjà et SON VECU.

Ce sont ses connaissances et ses expériences qui détermineront les BASES de l'information et de la formation.

Ces bases seront utilisées pour reconstituer une chaine de connaissances plus élargie en faisant apparaître les relations entre les éléments de la chaîne.

En effet, il est important que l'enfant rentre au plus tôt dans une logique rationnelle de causes-effets qui devra lui démontrer l'ENJEU de la lutte, c'est-à-dire, ce qu'il risque de perdre si rien ne change et ce qu'il peut gagner et apporter s'il décide d'agir autrement sur son milieu.

- La connaissance de son milieu est indispensable pour qu'il puisse ensuite COMPARER avec d'AUTRES LIEUX, d'autres VECUS, d'autres villages qui vivent dans les mêmes conditions (climatiques, économiques, sociologiques, ...) et qui obtiennent grâce à de nouvelles connaissances techniques, de nouveaux comportements de meilleurs résultats en matière de lutte contre la sécheresse et la désertification.

- Cette prise de conscience, "du possible chez nous" est fondamentale pour motiver les enfants et leur entourage et créer une dynamique. Le défi est d'inscrire cette dynamique dans le long terme.
- Cela suppose tout d'abord l'apport de SAVOIR FAIRE TECHNIQUES bien connus aujourd'hui qui doivent être reliés constamment aux innovations de RECHERCHES scientifiques en cours, afin de développer la CURIOSITE chez l'enfant. Cette curiosité est un élément clef de la pérennité afin qu'il évolue dans sa vie d'enfant et de futur adulte avec de nouvelles CONNAISSANCES et qu'il ne s'arrête pas à ce qu'il aura appris 5, 10, 15 ou 20 ans auparavant.

Cette OUVERTURE devrait permettre à l'enfant d'acquérir une VISION GLOBALE et COHERENTE des phénomènes de lutte contre la sécheresse.

2 - LES SPECIFICITES DE LA DEMARCHE ACTION :

Le point de départ étant le terrain, chaque démarche action sera en partie spécifique à chaque terrain.

La spécificité du terrain est notamment conditionnée par :

- . la topographie
- . le climat
- . les sols
- . l'agriculture, l'élevage
- . la culture traditionnelle (moeurs, coutumes)
- . la démographie
- . les structures sociales, scolaires,
- . etc...

Il en découle une action spécifique adaptée aux particularités des besoins du milieu en matière de lutte contre la désertification. La démarche action doit être modulable :

En effet, c'est notre connaissance du milieu :

- . qui déterminera celle ou celui qui prendra en charge les enfants et l'application du P.F.I.
- . qui déterminera dans un premier temps sur quels items de formation-information les enfants vont travailler.

3 - LES ITEMS PEDAGOGIQUES :

Afin d'éviter ou de réduire les risques de tout "dérapage" dans l'application du P.F.I., quatre items pédagogiques ont été retenus.

A - Mieux utiliser et diversifier les sources d'énergies disponibles (1)

- Quelles sources sont utilisées actuellement ?
- Pourquoi ?
- Comment ?
- Où ?
- Quand ?
- Avec quels moyens ?
- Pour quels résultats ?

B - Mieux maîtriser l'eau disponible

- Comment actuellement est-elle utilisée ?
- Où se trouve t-elle ? A quel moment ?
- Comment circule-t-elle ?
- Comment optimiser son utilisation ?

C - Protéger * et régénérer les sols

- * Lutter contre les facteurs d'érosion d'ordre naturel et humain.
- Quel est l'état des sols aujourd'hui ?
- Comment sont-ils protégés ?
- Où sont-ils protégés ?
- Quand sont-ils protégés ?
- Avec quels moyens ?

D - Réserver et améliorer le couvert végétal

- Quel est l'état de la végétation ?
- Comment est-elle protégée ?
- Où est-elle protégée ?
- Quand est-elle protégée ?
- Avec quels moyens ?

(1) en relation avec les deux autres programmes régionaux de la CCE : "Energie Solaire" et "Butanisation"

4 - UNE DOUBLE DIMENSION ACTEUR/VECTEUR :

ACTEUR: Toute personne qui mène des actions coucourrant à la réalisation du P.F.I.

VECTEUR: Toute personne qui va soutenir la réalisation du P.F.I. et influer favorablement sur elle.

Un acteur peut être aussi à la fois un vecteur à un moment différent ; un exemple simple : celui de l'enfant.

Enfant-acteur, il est la principale cible qui doit passer à l'action sur le terrain pour concrétiser et intégrer ses savoirs techniques et connaissances.

Bien qu'encadré, l'enfant est acteur des activités où il va réellement travailler en groupe.

Enfant-vecteur, l'enfant est un des principaux éléments d'influence sur l'environnement. Dès les premiers résultats du P.F.I., l'enfant doit être le principal vecteur "de contagion" du succès qui devrait créer un effet d'entraînement. Cette valorisation de l'enfant à travers les résultats devraient contribuer à faire de lui un adulte avec de nouveaux comportements.

Les principaux acteurs et/ou vecteurs :

- . ENFANTS
- . PARENTS
- . MAITRES
- . AUTORITES LOCALES
- . AGENTS ECONOMIQUES
- . ENCADREMENT LOCAL
- . EXPERTS

5 - LES ETAPES METHODOLOGIQUES DE LA DEMARCHE :

5.1. Un élément déclenchant : la communication des enjeux aux différents acteurs.

Comment développer la motivation des enfants et de leur milieu ?

En leur expliquant d'abord clairement les enjeux du P.F.I. Pour ce faire, il faut utiliser la communication, c'est-à-dire de l'information déclenchant une réaction ; cette dernière étant prise en compte par exemple dans le cadre d'un débat.

Cette communication doit être suffisamment pertinente pour créer des attentes par rapport au P.F.I.

5.2. Le constat de la situation existante

Il faut à la fois constater les manifestations de la désertification et repérer les acteurs et leurs rôles. Actuellement, comment se manifestent les effets de la désertification et quelles en sont les conséquences sur le milieu ?

Quels acteurs agissent dans le milieu pour lutter contre ces effets négatifs de la désertification ?

Quelle est la nature du projet en cours qui prend en compte ce phénomène ?

5.3. L'identification des facteurs et des acteurs :

- De quelle nature, quelle ampleur sont les effets et les causes de la désertification ?
- Quels sont les acteurs potentiels intéressés à mettre en oeuvre le P.F.I. ?
- Quel sera leur rôle ?
- Avec quels groupes d'enfants le P.F.I. va-t-il passer à l'action ?

5.4. La hiérarchisation des principaux facteurs :

Ces facteurs doivent être identifiés et hiérarchisés avec les enfants afin qu'ils comprennent par la suite le sens de leur action et qu'ils puissent la justifier vis-à-vis de leur entourage.

Ces facteurs sont d'ordre naturel (érosion, abaissement des nappes phréatiques) et d'ordre humain (feux de brousse, déforestation).

5.5. La proposition de solutions pour combattre et leur traduction en objectifs d'action :

A partir d'expériences réussies de lutte contre la sécheresse à l'intérieur et à l'extérieur de la zone considérée, et des facteurs hiérarchisés dans le milieu, les solutions sont à envisager et à choisir en fonction des critères fondés sur les particularités du terrain.

Une fois les solutions choisies, il faut les opérationnaliser, c'est-à-dire définir des objectifs d'action précis, datés, mesurables à respecter afin d'être alerté à la première difficulté et la résoudre au plus vite et lister les moyens humains, matériels et financiers à mettre en oeuvre.

5.6. La mise en oeuvre des solutions par opérations clefs

La mise en oeuvre des solutions nécessite qu'elles soient identifiées et programmées en opérations précises afin d'anticiper sur les moyens nécessaires et éviter tout arrêt momentané à cause d'un oubli. Cela suppose donc une planification dans le temps du déroulement des opérations.

5.7. La mesure au fil du temps des résultats :

Grâce aux objectifs, il sera possible de suivre de très près l'évolution de la réalisation du P.F.I. avec ses résultats afin d'éviter toute dérive possible.

Si plusieurs "expérimentations" se chevauchent - ce qui est probable - on pourra connaître et faire savoir aux uns et autres, à chaque étape, le point de la situation.

5.8. La communication et l'information sur les résultats finaux

Le P.F.I. ne peut se développer et avoir un effet démultiplicateur sans une mise en valeur et une communication de ses succès comme de ses éventuelles difficultés.

Les acteurs du P.F.I. doivent se connaître et se reconnaître afin de s'appuyer les uns sur les autres aussi bien au plan local qu'au plan international et être fiers des résultats de leur travail.

6 - UNE BANQUE D'OUTILS PEDAGOGIQUES

- Une liste d'outils
- Une typologie des outils
- Les producteurs

POURQUOI UNE BANQUE D'OUTILS PEDAGOGIQUES ?

Aujourd'hui que se passe-t-il en matière d'outils pédagogiques portant sur le thème de la lutte contre la désertification et la sécheresse au Sahel?

De tels outils existent, mais sont produits ici et là, dans différents pays du CILSS, par plusieurs producteurs, utilisés dans le cadre de projets de développement d'origine variée, sur des sites et pour des publics différents (même si le plus souvent il s'agit de publics d'adultes).

Face à cette situation il apparaît très utile pour la mise en oeuvre du PFI de créer une BANQUE REGIONALE constituée pour commencer d'outils déjà existants utilisables pour un public d'enfants, complétés de quelques outils exemplaires (toujours selon le même principe de l'exemplarité sur lequel est fondé la dynamique du PFI) réalisés pour les premières expériences d'application du PFI .

Ensuite cette banque d'outils pédagogiques serait alimentée et enrichie d'outils réalisés et utilisés dans le cadre des expériences suivantes.

L'intérêt majeur d'un tel système est de permettre un approvisionnement permanent en outils pédagogiques , et ce, à l'échelle régionale. De plus, au fur et à mesure que le PFI se généralisera, l'offre d'outils se diversifiera, sera de mieux en mieux adaptée au spécificités régionales, nationales et locales,tout en favorisant les comparaisons et les échanges entre les différentes expériences.

Afin de voir de quels types d'outils pédagogiques pourrait se composer une telle banque, nous avons tout d'abord recensé l'ensemble des outils utilisables en matière de pédagogie sous forme de liste. Ensuite nous avons établi une typologie de ces outils, avant d'en identifier les producteurs potentiels.

LISTE DES OUTILS PEDAGOGIQUES RECENSES

1 -	THEATRE	22 -	FLANELLOGRAPH E
2 -	MUSIQUE	23 -	IMAGE SATELLITE
3 -	DANSE	24 -	PAPER BOARD PREPAI
4 -	EXPOSITION	25 -	JEU DE ROLES
5 -	CONTE	26 -	CARTE
6 -	MARIONNETTE	27 -	GRAPHIQUE
7 -	RADIO	28 -	SCHEMA
8 -	FILM (16/35)	29 -	MAQUETTE
9 -	VIDEO	30 -	DEBAT
10 -	PHOTO	31 -	EXPOSE
11 -	SERIE DIAPOSITIVE	32 -	JOURNAL
12 -	MONTAGE DIAPOSITIVE	33 -	MAGAZINE
13 -	DESSIN	34 -	TABLEAU NOIR (Mobile)
14 -	AFFICHE	35 -	NOTICES
15 -	B.D.	36 -	RECITS POETIQUES
16 -	QUESTIONNAIRE	37 -	PROVERBES
17 -	LIVRET	38 -	SLOGANS
18 -	MANUEL		
19 -	CASSETTE AUDIO		
20 -	TRANSPARENT		
21 -	SONDAGE		

POUR UNE TYPOLOGIE DES OUTILS

Il n'existe pas une typologie unique des outils pédagogiques recensés, mais plusieurs qui conviennent chacunes à une utilisation différente.

Si nous voulions simplifier, nous pourrions distinguer les catégories d'outils suivantes:

Première catégorie: les outils extérieurs au milieu dans lequel évolue l'enfant. Il peut s'agir par exemple d'un film diffusé à la télévision encore loin d'être reçue dans tous les villages.

Deuxième catégorie: les outils mixtes, parce qu'ils ont été réalisés à l'extérieur du milieu où vit l'enfant, mais qu'ils y sont cependant utilisés par exemple dans le cadre d'une opération de vulgarisation agricole.

Troisième catégorie: les outils propres au milieu de vie de l'enfant. Ils sont réalisés par les acteurs de ce milieu (maître, parents...) et/ou dans certains cas par lui-même. Il peut s'agir d'une chanson, d'un dessin ou encore d'un jeu.

Nous pourrions aussi proposer une typologie des outils pédagogiques qui permettrait sous la forme du tableau suivant, d'utiliser la banque d'outils. Elle serait mise par exemple à la disposition d'un maître.

EXEMPLE							
VARIABLES OUTILS	nature	producteur	thème dominant	étape d'utilisation	acteurs impliqués	résultat(s) de l'utilisation	effet(s) attendu(s)
Outils à support mécanique et électronique	Ex: montage diapositive						
Outils de nature "culturelle"	Ex: pièce de théâtre						
Outils à support graphique	Ex: affiche						
Outils médiatiques	Ex: émission radio						

LES PRODUCTEURS D'OUTILS PEDAGOGIQUES

PRIORITE AUX PRODUCTEURS SAHELIENS

Il existe dans les pays du CILSS des producteurs potentiels d'outils pédagogiques, qui pour certains d'entre eux ont déjà acquis une longue expérience dans ce domaine. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer à eux, mais au contraire de les appuyer en terme de moyens humains matériels ou financiers.

Nous distinguerons trois catégories de producteurs d'outils pédagogiques:

— Les producteurs d'outils formels : il s'agit de producteurs qui ont déjà produit ou qui seraient capables de produire des outils utilisant un support concret, matériel, relativement proches d'outils scolaires classiques tels que les cartes, les livrets ou les manuels.

Nous citerons à titre d'exemple:les Instituts Pédagogiques Nationaux, l'ENDA ou encore le CESAO.

Les producteurs d'outils vivants : il s'agit cette fois d'outils qui partent du vécu des gens, du terrain, pour relater par exemple une expérience de lutte contre la désertification menée dans un village.

Certains organismes ont déjà commencé à travailler dans ce sens comme le GRAAP, le GRAD/SIX"S" ou d'autres organisations dont il conviendrait d'appuyer la production.

Les producteurs d'outils d'expression propre : nous pensons à des outils tels que les contes, les marionnettes, les jeux de rôles, les récits poétiques... Les producteurs potentiels de ces outils sont les enfants, accompagnés du maître ou d'une autre personne ayant des outils méthodologiques (à produire) à sa disposition.

Il sera nécessaire de réajuster et d'élargir ces outils en général, afin qu'à partir de la banque d'outils, ils puissent être réutilisés avantageusement. Il ne faudrait pas non plus oublier de valoriser et de finaliser les productions enfantines éventuelles.

7- L'ORGANISATION GENERALE DU PFI

L'un des points clefs de l'organisation du PFI demeure l'articulation entre l'échelle régionale (fondamentale), l'échelle nationale et l'échelle locale.

Nous pourrions proposer:

A l'échelle régionale : - un Comité de Pilotage de l'ensemble du PFI, non permanent, se réunissant une fois par an.

Il se composerait d'un représentant de l'éducation nationale de chaque pays, d'un représentant de la Délégation de la CCE de chaque pays et éventuellement du chef de projet CCE auquel serait associé le PFI.

- une cellule de suivi avec au moins un permanent

- une banque de données et d'outils pédagogiques

L'échelon régional ne pourrait-il être confié au CILSS ?

A l'échelle nationale :

- un correspondant de la Délégation CCE

- une personne de l'éducation nationale

- un agent de développement (national) et ou un chef de projet CCE.

Ces personnes suivent ensemble ou séparément l'application du PFI. Elles se réunissent si possible une fois par mois. Certaines d'entre-elles peuvent même servir de "Personnes-Ressources".

A l'échelle locale :

- un chef de projet PFI pour chaque expérience (maître, agent de développement ou chef de projet CCE)

RESUME

La démarche de PFI peut ainsi se résumer très succinctement en 10 points essentiels :

- 1 Le PFI, enjeu politique, est un élément, parmi d'autres, de la réalisation du PSE
- 2 Il associe étroitement l'Ecole Primaire à des projets de développement sur le terrain dont l'un des objectifs est la lutte contre la désertification et la sécheresse
- 3 Il s'appuie sur les réalités du terrain et le vécu des acteurs dont les enfants
- 4 Il repose sur une dynamique très progressive formation - communication, acteurs de développement - vecteurs d'information et vise à s'étendre à travers l'exemplarité
- 5 Il tend, à travers une consolidation des acquis, à informer, former et éduquer les enfants et leur milieu
- 6 Il met en oeuvre des items pédagogiques simples sur quatre thèmes essentiels : l'eau, les sols, le couvert végétal, les sources d'énergie
- 7 Il se structure et progresse par étapes
 - 7.1 Déclenchement par communication des enjeux
 - 7.2 Constat de la situation existante
 - 7.3 Identification des facteurs et acteurs
 - 7.4 Hiérarchisation des facteurs et acteurs
 - 7.5 Création de solutions
 - 7.6 Mise en oeuvre des solutions choisies
 - 7.7 Mesure au fil du temps
 - 7.8 Communication et information des résultats obtenus
- 8 Il crée une banque de données permanente et d'outils pédagogiques
- 9 Il privilégie les producteurs d'outils pédagogiques sahéliens
- 10 Il fonde une structure souple et légère aux trois niveaux : régional, national et local

C'est sur ces 10 points que la mission de QUATERNAIRE DEVELOPPEMENT qui comprend 5 experts (Isabelle DAVID, François de NEGRONI, Christophe GOUX, Marc REVOL et Jean-Bernard PAYET - Chef de Projet) fera porter son effort sur le terrain dans les pays du CILSS, en Juin et Juillet 1988, afin de valider ou d'infirmer tout ou partie de ces éléments.

Le dossier de programme final doit être remis fin Août 88 à la Commission à Bruxelles.